



**PROGRESSIVE ALLIANCE** **ALLIANCE PROGRESSISTE**

**ALIANZA PROGRESISTA**

[www.progressive-alliance.info](http://www.progressive-alliance.info)

## **Vers un progrès inclusif : Un cadre pour l'égalité entre les hommes et les femmes**

Istanbul, Turquie (29 - 30 juin 2024)

### **Contexte et justification**

L'Alliance progressiste (AP) œuvre à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes en tant que droit humain fondamental et pierre angulaire de sociétés justes, inclusives et durables. Cet engagement se reflète dans diverses initiatives visant à faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes au sein des organisations membres, soulignant ainsi le dévouement de l'AP à cette cause essentielle. Malgré les progrès accomplis, la violence sexiste, l'insécurité économique et les écarts persistants entre les hommes et les femmes, notamment en matière de rémunération, de soins et de représentation dans les postes à responsabilités, restent bien ancrés. Ces défis ne sont pas seulement des questions d'équité ; il s'agit d'impératifs stratégiques qui affectent la stabilité sociale, économique et politique au sens large.

Ce plan d'action n'est pas seulement un appel à l'action, mais un appel à l'urgence pour nous en tant que mouvement progressiste mondial. Nous devons combler tous les écarts entre les hommes et les femmes d'ici à 2030. L'inégalité entre les hommes et les femmes n'est pas seulement un défi mondial urgent, mais aussi un obstacle important au développement durable, à la cohésion sociale et à la réussite économique. Les recherches menées par ONU Femmes et d'autres organisations démontrent que l'inégalité entre les sexes entrave la croissance économique, aggrave la pauvreté et compromet la stabilité sociale<sup>12</sup>. Les objectifs de développement durable (ODD), en particulier les objectifs 5 (égalité des sexes) et 8 (travail décent et croissance économique), ainsi que les cadres internationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le

---

<sup>1</sup> [Passer des promesses à l'action](#)

<sup>2</sup> [L'égalité entre les femmes et les hommes, un accélérateur pour la réalisation des ODD](#)

Programme d'action de Pékin, soulignent la nécessité cruciale d'efforts soutenus de la part de l'Alliance progressiste et de ses partis politiques membres à l'échelle mondiale. Cependant, pour transformer l'engagement en action, il faut comprendre clairement pourquoi ces objectifs sont cruciaux et comment ils peuvent être atteints.

L'inégalité entre les sexes mine le potentiel de la moitié de la population mondiale, entraînant des pertes économiques, l'instabilité sociale et la perpétuation des cycles de pauvreté et de violence. L'absence de réponse à ces questions exacerbe les inégalités existantes et réduit les perspectives de croissance inclusive. L'AP reconnaît que la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes est essentielle pour le bien-être des individus ainsi que pour la santé et la prospérité des sociétés dans leur ensemble. Ce plan d'action est nécessaire pour traduire ces engagements en actions concrètes qui s'attaquent à la fois aux symptômes et aux causes profondes de l'inégalité entre les hommes et les femmes.

La stratégie de l'AP vise à atteindre ses objectifs à l'extérieur et à concrétiser ces idées et ces politiques au sein de notre mouvement et de notre organisation. Cette stratégie repose sur une approche à multiples facettes qui intègre l'élaboration de politiques, le plaidoyer, le renforcement des capacités et la solidarité internationale. Le plan se concentre sur le renforcement des cadres juridiques et des mécanismes d'application pour protéger et promouvoir les droits des femmes tout en favorisant l'inclusion des groupes marginalisés. Il vise à assurer un accès équitable aux ressources et aux opportunités, en veillant à ce que tous les individus puissent participer pleinement à la vie économique, politique et sociale. Elle met également l'accent sur la promotion de la représentation en soutenant les femmes dans leurs rôles de leadership et de prise de décision, tout en promouvant l'inclusion des communautés marginalisées. Les organisations membres jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre de ces stratégies dans leurs sphères d'influence respectives et dans l'intégration de ces principes dans leur pratique politique. Reconnaisant l'intersection des inégalités de genre avec d'autres formes de discrimination, telles que la race, l'appartenance ethnique et le statut socio-économique, l'Alliance progressiste s'engage à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. En outre, le plan cherche à établir des partenariats stratégiques pour soutenir ces efforts, reconnaissant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une responsabilité partagée.

L'objectif premier de ce plan d'action n'est pas seulement de promouvoir activement la réduction de tous les écarts entre les hommes et les femmes d'ici à 2030, mais de le faire de manière à influencer un changement significatif dans la mesure du possible. Il s'agit notamment de défendre activement les droits juridiques, l'accès équitable aux ressources économiques, la participation égale et le traitement équitable sur le marché du travail, la répartition égale des tâches non rémunérées et la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans tous les domaines de la vie. Elle vise également à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, tout en s'attaquant aux formes spécifiques de violence et de discrimination auxquelles sont confrontées les minorités de genre, à garantir l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, et à favoriser les changements structurels qui encouragent une égalité durable entre les hommes et les femmes.

À court terme (2-3 ans), le groupe de travail sur l'égalité entre les hommes et les femmes, en tant que collectif au sein de l'AP, et l'AP en tant que mouvement, se concentrera sur les points suivants :

- Accroître la sensibilisation et la compréhension des questions d'égalité entre les hommes et les femmes aux niveaux clés, tels que national, régional et organisationnel.

- Influencer les cadres politiques et le discours public pour donner la priorité à l'égalité entre les hommes et les femmes.

- Créer des espaces de dialogue, de collaboration et de plaidoyer sur les questions de genre.

- Permettre aux organisations membres et aux alliés de mettre en œuvre des politiques tenant compte de l'égalité entre les femmes et les hommes .

- Harmoniser les efforts et partager les enseignements tirés dans les différentes régions afin de garantir une approche coordonnée .

- Développer des outils, des ressources et échanger des bonnes pratiques pour soutenir les initiatives en matière d' égalité entre les hommes et les femmes .

- amplifier les voix et les expériences des femmes, tout en veillant à ce que les défis uniques auxquels sont confrontées les minorités de genre soient pris en compte.

- les défis uniques auxquels sont confrontées les minorités de genre.

- Initier des réponses politiques qui répondent aux besoins spécifiques des femmes dans les situations de crise, tout en prenant en compte les vulnérabilités spécifiques des minorités de genre .

À moyen terme (4 à 6 ans), l'objectif est de participer de manière significative à la mise en œuvre des politiques et d'apporter des améliorations substantielles à la participation politique et économique, en particulier là où l'influence de l'AP peut avoir un impact significatif. Il s'agit notamment d'encourager les organisations membres à accroître la représentation des femmes et des minorités de genre dans les organes de décision, les rôles de direction et les processus électoraux. L'Autorité palestinienne plaidera en faveur de quotas de femmes et de structures de direction inclusives, en veillant à ce que les voix des femmes soient pleinement représentées dans les arènes politiques. Sur le plan économique, l'AP s'attachera à donner à ses membres les moyens de combler les écarts salariaux, de promouvoir un traitement équitable sur le marché du travail et de plaider en faveur de la participation économique des femmes en s'attaquant à des obstacles tels que les soins non rémunérés et en développant des systèmes de protection sociale complets. En outre, par l'intermédiaire de son réseau, l'AP soutiendra les efforts visant à réduire les disparités économiques, à élargir l'accès à la formation professionnelle et à aider les femmes entrepreneurs à obtenir des ressources financières. L'AP fournira des conseils et assurera la coordination, mais la mise en œuvre de ces initiatives repose sur l'engagement des organisations membres, ce qui garantira des progrès durables en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation économique.

À long terme (6 ans et plus), l'objectif est de contribuer à la dynamique de changement qui soutient l'égalité des sexes dans tous les secteurs. L'AP reconnaît la nécessité d'une collaboration continue, d'une persistance et d'une flexibilité au-delà du champ d'application de ce plan. L'AP continuera à établir des partenariats et à soutenir les efforts qui favorisent les progrès continus en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Analyse de la situation**

Malgré des progrès considérables au niveau mondial, des disparités importantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes restent profondément ancrées dans divers secteurs de la société. Des problèmes persistants, tels que la violence fondée sur le sexe, l'insécurité économique, les écarts considérables entre les hommes et les femmes - notamment en matière d'égalité de rémunération et de responsabilités familiales -, la sous-représentation chronique des femmes dans les postes à responsabilités et la marginalisation des minorités de genre, sont interconnectés et perpétuent les cycles d'inégalité. Il est essentiel de relever ces défis pour

parvenir à une véritable égalité entre les hommes et les femmes et cela nécessite des efforts coordonnés et soutenus.

La violence fondée sur le genre (VFG) reste un problème omniprésent, qui touche des millions de femmes et de filles dans le monde. Cette violence, qui comprend les abus domestiques, le harcèlement sexuel et la traite des êtres humains, ne cause pas seulement des souffrances personnelles, mais mine également la stabilité de la société en perpétuant la peur et l'inégalité. L'insécurité économique aggrave encore ces problèmes, car les femmes sont souvent confrontées à des écarts de salaires, à la discrimination en matière d'emploi et à des obstacles importants à l'indépendance financière. Ces obstacles économiques sont exacerbés par la sous-représentation politique, où l'exclusion des femmes des rôles de direction a un impact sur les décisions politiques et entretient les préjugés systémiques.

La montée de l'autoritarisme et des mouvements politiques d'extrême droite dans différents pays constitue toutefois une tendance croissante et inquiétante. Ces mouvements représentent une menace directe pour les progrès réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Historiquement, les régimes autoritaires se sont empressés d'annuler ou de saper les mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, marginalisant souvent les femmes et restreignant leurs droits, tout en exacerbant la discrimination et la violence à l'encontre des minorités de genre. Cette tendance inquiétante souligne la nécessité urgente de renforcer les protections des femmes et des minorités de genre, en particulier face à la régression politique.

L'Alliance progressiste est particulièrement bien placée pour relever les défis mondiaux grâce à son réseau de plus de 140 partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes. Cette coalition permet à l'AP d'influencer les agendas politiques, de plaider en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de soutenir des initiatives alignées. L'engagement de l'AP en faveur de la justice sociale et sa capacité à mobiliser la solidarité internationale lui permettent de contribuer efficacement à la lutte mondiale pour l'égalité des sexes. En formant des partenariats stratégiques et en coordonnant les efforts, l'AP facilite le partage des meilleures pratiques, soutient les politiques sensibles au genre et renforce l'égalité dans l'ensemble de son réseau. Bien que ces défis soient importants, l'AP a la capacité de les relever efficacement. L'organisation reconnaît que la lutte contre la violence sexiste, l'insécurité économique et la

sous-représentation est essentielle pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Tirant parti de son influence, l'AP s'engage à préconiser des changements au sein de ses organisations membres et à soutenir les efforts de collaboration visant à faire progresser ces domaines.

Un examen interne des efforts de l'Alliance progressiste en matière d'égalité entre les hommes et les femmes révèle d'importantes possibilités de croissance et d'impact. Bien que l'AP ait identifié des domaines clés pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, le défi consiste à transformer le potentiel en action. Il est donc nécessaire que l'AP se concentre sur des objectifs concrets et réalisables au cours des cinq prochaines années. Les priorités comprennent le renforcement de la mise en œuvre des politiques, l'optimisation de l'allocation des ressources et la promotion d'une culture organisationnelle plus inclusive.

L'AP peut s'appuyer sur les pratiques réussies qui émergent au sein de son réseau, telles que les campagnes de sensibilisation, les systèmes de soutien pour les femmes et les groupes sous-représentés, et les programmes de leadership. Ces initiatives soulignent l'interconnexion des questions d'égalité des sexes au niveau mondial et la nécessité d'un effort international unifié. En étendant et en reproduisant ces initiatives dans ses organisations membres, l'AP vise à combler les écarts entre les hommes et les femmes et à faire progresser l'égalité des sexes de manière plus efficace.

### **Principes directeurs et priorités stratégiques pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes**

L'Alliance progressiste est profondément attachée à l'égalité entre les femmes et les hommes, qu'elle considère comme un droit humain fondamental et une composante essentielle de la justice sociale, de la croissance économique et du progrès sociétal. Pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, il est essentiel d'intégrer cet engagement dans nos actions et nos politiques à tous les niveaux. Cette approche intégrée nécessite des principes directeurs et des priorités stratégiques clairs, à la fois globaux et réalisables, afin de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes de manière efficace, pratique et percutante.

La protection et la promotion des droits des femmes et des filles par le biais de cadres juridiques solides sont au cœur des efforts de l'AP. Cela implique de plaider en faveur de la ratification et

de l'application des traités internationaux, tels que la Convention d'Istanbul<sup>3</sup>. L'AP reconnaît également la nécessité de sauvegarder les droits des femmes dans tous les contextes, y compris dans les zones de conflit et de guerre, où les femmes sont confrontées à des risques accrus de violence, d'exploitation et de déplacement. Il est essentiel de promouvoir les lois et les cadres internationaux qui garantissent la protection et la sécurité des femmes dans ces contextes. Ces efforts juridiques globaux vont au-delà du respect des normes internationales ; ils sont essentiels pour créer des sociétés où les droits des femmes sont universellement respectés et défendus. En donnant la priorité aux réformes législatives et en plaidant pour des politiques qui traitent de la violence fondée sur le genre, de la discrimination, des droits en matière de santé sexuelle et génésique et des défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes dans les zones de conflit, l'AP vise à renforcer l'autonomie des femmes dans tous les domaines de la vie.

L'inégalité économique reste un obstacle important à l'égalité entre les hommes et les femmes, et la résolution de ce problème est une priorité essentielle pour l'Autorité palestinienne. Les recherches montrent régulièrement que l'autonomisation économique des femmes conduit à un développement économique plus large et à une réduction des niveaux de pauvreté. Pour y parvenir, l'Autorité palestinienne encourage les pratiques budgétaires sensibles au genre qui garantissent que les décisions financières tiennent compte de leur impact sur l'égalité entre les hommes et les femmes. En soutenant des initiatives qui offrent un accès équitable aux ressources, telles que l'éducation, les soins de santé et les possibilités d'emploi, l'AP vise à favoriser une croissance économique inclusive. Il s'agit notamment de plaider en faveur de politiques qui soutiennent l'esprit d'entreprise des femmes, élargissent l'accès à la formation professionnelle et investissent dans l'économie des soins.

La garantie d'un travail décent, l'égalité de rémunération et des conditions de travail dignes sont également des composantes essentielles de cette stratégie, car elles sont cruciales pour l'autonomisation économique des femmes et l'égalité globale. L'AP plaide en faveur de l'esprit d'entreprise des femmes, d'un accès élargi à la formation professionnelle et de l'investissement

---

<sup>3</sup> La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, également connue sous le nom de "Convention d'Istanbul", exige des parties qu'elles élaborent des lois, des politiques et des services de soutien pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique.

dans l'économie des soins, tout en soutenant les politiques qui favorisent l'inclusion économique des groupes marginalisés.

Un aspect essentiel de la réalisation de l'égalité économique consiste à s'attaquer à la répartition inégale du travail de soins non rémunéré. La charge disproportionnée des responsabilités de soins qui pèse sur les femmes limite leur pleine participation au marché du travail et à des rôles de direction. L'Assemblée parlementaire plaide en faveur de systèmes de protection sociale complets comprenant des congés familiaux rémunérés, des services de garde d'enfants abordables et des politiques encourageant les hommes à partager les tâches de soins. En s'attaquant à ces causes profondes d'inégalité, l'AP vise à créer un marché du travail plus équitable, où les femmes bénéficient du soutien et de la liberté nécessaires pour saisir les opportunités professionnelles sur un pied d'égalité avec les hommes.

En outre, reconnaissant que les femmes sont plus susceptibles de s'engager dans un travail de soins non rémunéré, qu'elles sont confrontées à des désavantages économiques tout au long de leur vie et qu'elles connaissent l'insécurité financière à un âge avancé en raison de l'allongement de l'espérance de vie, l'Assemblée parlementaire plaide en faveur de systèmes de protection sociale robustes. Ces systèmes doivent être adaptés aux diverses réalités de la vie des femmes, offrir une sécurité économique et combler les lacunes des marchés du travail traditionnels. Les pensions, les soins de santé et les allocations de chômage sont essentiels pour réduire la pauvreté et garantir le bien-être à long terme des femmes et de leurs familles. En se concentrant sur ces domaines, l'AP soutient la création de cadres financiers qui favorisent des opportunités et des résultats équitables pour tous, contribuant ainsi au développement durable et à la justice sociale.

La représentation est un autre domaine vital. Une véritable égalité des sexes exige la participation pleine et égale des femmes et des groupes sous-représentés à la prise de décision dans les sphères politiques, économiques et sociales. L'Assemblée parlementaire plaide en faveur d'initiatives visant à promouvoir la parité hommes-femmes, telles que les quotas de femmes, les politiques d'action positive et les programmes de renforcement des capacités. Ces mesures sont conçues pour favoriser des environnements dans lesquels des voix diverses font partie intégrante de l'élaboration des politiques et de la gouvernance, ce qui conduit à des structures plus équilibrées et plus représentatives qui reflètent la diversité de nos sociétés.

L'Assemblée parlementaire reconnaît que l'égalité entre les hommes et les femmes est multiforme et profondément liée à d'autres formes d'inégalité, telles que la race, l'appartenance ethnique, le handicap, le statut socio-économique et des contextes historiques tels que le colonialisme. La prise en compte de ces identités croisées est essentielle à la création d'un environnement véritablement inclusif. L'AP se consacre à l'élaboration de politiques d'intégration qui répondent aux défis particuliers auxquels sont confrontés les différents groupes, en veillant à ce que les besoins de toutes les communautés marginalisées soient satisfaits. En encourageant des cultures inclusives au sein de nos organisations et en promouvant la sensibilisation et la compréhension de l'intersectionnalité, l'AP vise à créer un environnement équitable où toutes les voix sont entendues et valorisées.

Outre ces efforts, l'AP s'est engagée à faire de la solidarité internationale une approche stratégique pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. L'égalité entre les hommes et les femmes est un objectif mondial qui transcende les frontières nationales et exige une réponse unie et coordonnée. L'AP s'engage dans la défense internationale, établit des partenariats stratégiques et soutient les mouvements de défense des droits des femmes dans le monde entier afin d'amplifier et d'unifier les efforts visant à atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Ces efforts seront adaptés aux contextes locaux des organisations membres, afin de garantir la pertinence et l'efficacité des stratégies. L'impact de ces initiatives sera mesuré à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, notamment le retour d'information des partenaires locaux et les progrès réalisés au niveau des indicateurs d'égalité entre les femmes et les hommes. Cet engagement s'étend à la défense de la sécurité et des droits des femmes dans les zones de conflit en promouvant les lois et les cadres internationaux qui garantissent leur protection. Grâce à cette solidarité, l'AP encourage un engagement commun en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans des régions et des cultures différentes, en reconnaissant qu'un véritable progrès nécessite une action collective et une collaboration à l'échelle mondiale. Notre soutien aux politiques étrangères et de développement féministes, qui donnent la priorité à l'égalité des sexes dans tous les accords internationaux et les efforts de coopération, reflète cet engagement en faveur de la justice mondiale et de l'équité pour toutes les femmes, quelle que soit leur situation.

En adhérant à ces principes directeurs et à ces priorités stratégiques, l'Alliance progressiste vise à favoriser un environnement de collaboration et de soutien dans lequel l'égalité entre les femmes et les hommes peut prospérer. Nous nous engageons à travailler aux côtés de nos organisations membres pour réaliser des progrès mesurables, en reconnaissant que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle pour le développement durable et la justice sociale. Grâce à nos efforts collectifs, nous allons au-delà des simples engagements pour apporter des changements réels et tangibles dans la vie des femmes et promouvoir l'inclusion des groupes marginalisés dans le monde entier.

### **Participation politique et renforcement du leadership**

L'autonomisation des femmes et la promotion de l'inclusion des groupes marginalisés, tels que les minorités de genre, dans la participation politique et les rôles de direction sont essentielles pour parvenir à une véritable égalité entre les hommes et les femmes. Cela implique d'augmenter leur représentation dans les organes de décision, les processus électoraux et les postes de direction au sein des partis politiques et des structures de gouvernance locale. L'AP se concentrera sur des stratégies telles que les programmes de mentorat, la formation au leadership et le plaidoyer en faveur des quotas de genre afin de garantir que les voix des femmes soient représentées à tous les niveaux politiques. Reconnaisant le rôle essentiel que doivent jouer ses partis et associations membres, l'AP encourage la création d'environnements où les femmes et les groupes marginalisés, y compris les minorités de genre, peuvent s'épanouir, contribuant ainsi à des sociétés inclusives et démocratiques.

Les partis membres sont encouragés à fournir aux femmes et aux groupes marginalisés, y compris les minorités de genre, les compétences et la confiance nécessaires à l'exercice d'un mandat politique et à l'exercice de fonctions dirigeantes, par le biais de programmes de mentorat et de formation à l'exercice de fonctions dirigeantes aux niveaux national et local. Ces programmes offrent des outils pratiques et des stratégies de réussite et favorisent les réseaux de soutien où les femmes et les dirigeants des communautés marginalisées peuvent partager leurs expériences et leurs stratégies, encourageant ainsi une plus grande participation aux rôles de direction et à l'élaboration des agendas politiques.

Pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, il est essentiel de redéfinir ce qu'est un leadership efficace en promouvant un modèle inclusif, empathique, diversifié,

équitable et collectif. Cette approche féministe du leadership vise à responsabiliser les individus de tous horizons et à favoriser un leadership qui démantèle les dynamiques de pouvoir traditionnelles, en reflétant la diversité et l'intersectionnalité de nos sociétés. Le leadership féministe donne la priorité au partage du pouvoir, à la collaboration et à la prise de décision au sein de la communauté, garantissant ainsi que le leadership est à la fois transformateur et porteur d'autonomie. Les femmes dirigeantes présentent souvent des traits de caractère tels que l'empathie, l'attention, la collaboration et l'engagement en faveur de la diversité - des qualités essentielles pour relever les défis mondiaux complexes d'une manière holistique et inclusive. En valorisant ces qualités et en intégrant les principes féministes, l'AP vise à favoriser un leadership qui instaure la confiance, renforce les communautés et crée des politiques qui répondent aux besoins de tous les citoyens.

L'Alliance progressiste s'est engagée à promouvoir un modèle de leadership redéfini dans ses rangs et au sein de ses organisations membres - un modèle qui garantit la parité entre les sexes tout en reconnaissant les forces uniques des femmes et des minorités de genre. En adoptant un leadership féministe, l'AP cherche à remettre en question les structures de pouvoir conventionnelles et à promouvoir un leadership fondé sur l'équité, l'inclusion et l'autonomisation collective. Soutenir les femmes et les minorités de genre dans des rôles de direction favorise une gouvernance plus équitable, collaborative et efficace, ouvrant la voie à un paysage politique plus juste et plus inclusif.

Pour lever les obstacles structurels qui empêchent souvent les femmes et les minorités de genre d'accéder à des postes de direction, l'AP exhorte ses partis et organisations membres à adopter des objectifs et des quotas efficaces en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. L'AP appelle également à la mise en place de structures inclusives et flexibles qui favorisent la participation politique tout en tenant compte des responsabilités familiales et des engagements professionnels. Des analyses comparatives régulières garantiront l'efficacité de ces mesures, et des ajustements seront apportés si nécessaire pour atteindre les objectifs de parité entre les sexes et maintenir la pertinence des politiques.

La sensibilisation et le plaidoyer sont également des éléments essentiels de cette stratégie. L'AP soutiendra les partis membres dans le lancement de campagnes ciblées visant à promouvoir l'égalité des sexes dans la représentation politique. En partageant les initiatives locales réussies

et les campagnes percutantes de ses membres, l'AP vise à mettre en lumière les succès des femmes dirigeantes, à lutter contre la violence fondée sur le genre et à créer un environnement plus favorable aux femmes en politique.

L'engagement communautaire est tout aussi important pour promouvoir l'égalité des sexes. Les partis membres sont encouragés à élaborer et à mettre en œuvre des campagnes de communication ciblées qui remettent en question les normes patriarcales et les barrières culturelles qui entravent la participation des femmes à la vie politique. En organisant des ateliers et en tirant parti des médias sociaux et des événements publics, ces efforts peuvent sensibiliser et éduquer les communautés à l'importance de l'égalité des sexes dans la représentation politique. En outre, la promotion d'une génération qui valorise l'égalité des sexes nécessite des initiatives éducatives globales. L'AP soutient ses membres et ses alliés dans la promotion de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive pour les jeunes et les enfants, sachant que l'éducation précoce est essentielle pour façonner les normes sociétales futures. En outre, l'AP continuera à soutenir les campagnes d'activisme contre la violence fondée sur le sexe et à contribuer à la création de matériel pédagogique accessible pour informer le public.

Grâce à ces efforts combinés en matière de développement du leadership, de réforme structurelle, de sensibilisation, de plaidoyer et d'éducation, les partis et associations membres de l'AP peuvent construire une base solide pour la participation politique des femmes et des minorités de genre. Ces efforts contribuent à une société plus équitable et plus inclusive où des voix diverses sont représentées dans les processus de prise de décision.

### **Élaboration de la politique et plaidoyer**

L'élaboration et la promotion de politiques tenant compte de la dimension de genre sont essentielles à la mission de l'Alliance progressiste, qui consiste à intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines politiques. Reconnaissant que l'élaboration des politiques est un outil puissant pour conduire le changement, l'AP s'engage à veiller à ce que toutes les politiques tiennent compte de leur impact sur les femmes et les communautés marginalisées aux niveaux local, national et international.

Un aspect central de cet effort est la budgétisation sensible au genre, qui consiste à évaluer toutes les décisions financières en fonction de leurs implications sur l'égalité entre les hommes

et les femmes. Cette approche garantit que les ressources sont allouées efficacement pour remédier aux disparités et promouvoir l'équité. En adoptant une budgétisation sensible au genre, l'Autorité palestinienne vise à établir un cadre financier qui favorise des opportunités et des résultats équitables pour tous les sexes.

L'AP insiste sur la nécessité de réaliser des évaluations de l'impact sur l'égalité des sexes pour toutes les politiques. Ces évaluations sont essentielles pour identifier et atténuer tout effet négatif sur les femmes et les communautés marginalisées, en veillant à ce que les politiques ne renforcent pas involontairement les inégalités existantes. Reconnaisant les difficultés et les résistances potentielles aux politiques sensibles au genre, l'AP préconise également la mise en place de mécanismes de suivi de la mise en œuvre des politiques et l'élaboration de plans d'urgence pour faire face aux obstacles ou aux revers. Il est essentiel de faire de l'évaluation de l'impact sur l'égalité des sexes une pratique courante dans l'élaboration des politiques afin de garantir que celles-ci restent inclusives et efficaces au fil du temps.

L'approche de l'AP dans les domaines politiques est globale, abordant les disparités entre les sexes dans divers secteurs afin de créer une société plus inclusive. Dans le domaine de la santé, l'Assemblée parlementaire plaide en faveur de services de santé génésique spécifiquement adaptés aux besoins particuliers des femmes, tout en garantissant un accès plus large aux soins de santé pour les groupes marginalisés. Il s'agit notamment de soins spécialisés pour les affections touchant principalement les femmes, telles que les problèmes de santé génésique et le cancer du sein, et de services sensibles à la culture qui répondent aux besoins spécifiques des communautés marginalisées. Au-delà de la santé, l'AP promeut l'émancipation économique en soutenant des initiatives qui encouragent l'esprit d'entreprise chez les femmes, garantissent des salaires équitables et maintiennent des conditions de travail sûres, tout en promouvant l'inclusion économique des groupes marginalisés qui sont confrontés à des obstacles systémiques sur le marché du travail. En outre, l'AP souligne la nécessité d'une plus grande représentation politique des femmes et appelle à l'inclusion des groupes marginalisés dans les processus politiques, en veillant à ce que diverses voix soient entendues dans la prise de décision. L'Assemblée parlementaire plaide également en faveur de régimes de protection sociale pour les travailleurs non rémunérés, reconnaissant la charge disproportionnée que représente la prestation de soins pour les femmes, tout en promouvant des mesures de protection sociale plus larges pour remédier aux vulnérabilités économiques des communautés

marginalisées. En intégrant ces stratégies dans les domaines de la santé, de l'économie et de la politique, l'AP vise à réduire les obstacles systémiques et à promouvoir une société où tous les individus, quel que soit leur sexe, peuvent réaliser leur plein potentiel.

Le plaidoyer politique de l'AP s'étend aux avancées technologiques, telles que l'intelligence artificielle, en plaidant pour des politiques qui empêchent les préjugés sexistes et promeuvent l'inclusivité. En outre, l'AP soutient les lois du travail qui protègent les droits des travailleurs, y compris leurs droits collectifs, en particulier dans le contexte de l'évolution de la dynamique du travail due à la numérisation et aux changements environnementaux.

La justice environnementale et climatique est une autre priorité pour laquelle l'AP plaide en faveur de politiques sensibles au genre. Les femmes, en particulier dans les communautés marginalisées, sont souvent celles qui souffrent le plus de la dégradation de l'environnement et du changement climatique. L'AP soutient les politiques qui impliquent les femmes dans les processus de prise de décision en matière d'environnement et qui garantissent que les actions en faveur du climat sont inclusives et équitables.

Reconnaissant les risques et les défis uniques auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans les zones de conflit et de guerre, l'Autorité palestinienne s'engage à défendre leur sécurité et leurs droits par le biais de lois et de cadres internationaux qui assurent leur protection. Dans ces contextes, les femmes et les filles sont souvent plus vulnérables à la violence, à l'exploitation et au déplacement. L'AP soutient les initiatives qui s'attaquent à la violence sexiste dans les zones de conflit et encourage le développement d'outils et de programmes qui offrent un soutien psychosocial, des opportunités économiques et une aide à la réintégration pour les femmes et les filles après un conflit. En plaidant pour l'inclusion des femmes et des filles dans les processus de paix - des négociations à la mise en œuvre - l'AP cherche à favoriser des accords de paix plus inclusifs et durables qui reflètent les divers besoins de tous les membres de la communauté. Ces efforts sont conformes aux engagements internationaux, tels que la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, qui souligne le rôle essentiel des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, ainsi que dans la consolidation de la paix. En outre, l'AP s'engage à soutenir les efforts qui fournissent une assistance à long terme aux femmes et aux filles touchées par les crises, en

assurant leur rétablissement et leur autonomisation même après la fin des conflits, en collaboration avec des partenaires internationaux, des ONG et des organisations membres.

Pour amplifier ces efforts, l'AP souligne l'importance de construire des partenariats stratégiques et de s'engager dans des efforts mondiaux pour partager des stratégies et des bonnes pratiques en matière de plaidoyer politique. En encourageant la solidarité internationale et en tenant compte de l'intersectionnalité dans tous les aspects de l'élaboration des politiques, l'AP vise à développer des politiques inclusives qui reflètent les expériences uniques des femmes, ainsi que les divers défis auxquels sont confrontés les groupes marginalisés à travers le monde. Cette approche collaborative renforce non seulement l'efficacité du plaidoyer de l'AP en faveur des femmes et des groupes marginalisés, mais garantit également que les efforts en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont coordonnés et soutenus dans le monde entier.

Grâce à ces efforts en matière d'élaboration de politiques et de sensibilisation, l'AP vise à créer un cadre inclusif, équitable et adapté aux besoins spécifiques des femmes et aux divers défis auxquels sont confrontées les communautés marginalisées, jetant ainsi les bases d'une égalité durable entre les hommes et les femmes.

### **Priorités organisationnelles et voies à suivre**

La réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes nécessite à la fois un plaidoyer externe et un engagement interne fort. L'Alliance progressiste donne la priorité à la parité hommes-femmes dans ses structures et ses processus, en instaurant une culture du respect, de la sécurité, de l'inclusion et de l'équité dans l'ensemble de l'organisation. Pour favoriser un environnement sûr et positif, l'AP élabore et met en œuvre activement des politiques internes qui intègrent la sensibilité au genre et la sensibilisation au harcèlement sexuel dans ses activités. L'AP veille à ce que des sessions d'initiation ou d'orientation basées sur les meilleures pratiques des organisations féministes soient intégrées dans les activités clés, en particulier lors des événements régionaux et des grands rassemblements. Ces sessions sont conçues pour sensibiliser, éduquer les participants et s'assurer que tous les membres comprennent leurs droits et responsabilités dans le maintien d'un environnement de travail respectueux, sûr et inclusif. En promouvant cette conscience et cette culture de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de l'alliance, l'AP vise à établir un engagement commun en faveur de ces principes au sein de ses propres structures et parmi ses organisations membres. Les

organisations membres sont encouragées à adopter ces mesures, garantissant ainsi une approche unifiée et inclusive qui s'étend à différentes régions, contextes et activités.

Assurer la représentation des femmes, tout en favorisant l'inclusion des groupes marginalisés, dans les processus de prise de décision est crucial pour des discussions politiques inclusives et efficaces. Cela vaut également pour les groupes marginalisés. L'Autorité palestinienne s'est engagée à impliquer des voix diverses pour développer des stratégies globales qui font progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. Reconnaissant que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif mondial, l'AP souligne l'importance de la coopération internationale et des réseaux entre ses organisations membres. Cette collaboration est essentielle pour partager les meilleures pratiques, notamment en matière de développement du leadership et d'autonomisation économique, afin de garantir que les efforts en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes soient solides et adaptables à différents contextes. En outre, reconnaissant l'importance des alliés, l'AP encourage les organisations membres à impliquer les hommes dans les initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en soulignant que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes profite à tous.

Le renforcement des capacités est au cœur de la stratégie de l'AP, qui s'attache à proposer à son personnel et à ses membres des sessions complètes de sensibilisation à l'égalité et à la prise en compte du genre. L'AP vise à atteindre un large éventail d'organisations avec des formations sur des sujets tels que la budgétisation sensible au genre, la prévention de la violence fondée sur le genre, les préjugés inconscients, l'intersectionnalité et la défense efficace de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces programmes sont conçus pour améliorer les compétences et les connaissances, afin de soutenir la mise en œuvre efficace et le suivi des progrès des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les progrès seront suivis grâce à des évaluations avant et après la formation, au retour d'information des participants, à des enquêtes sur les changements de comportement et à des suivis réguliers afin de garantir un impact durable. En outre, l'AP soutient la création de ressources et de boîtes à outils pour les organisations membres et encourage les opportunités d'éducation et de formation bilatérales et multilatérales afin de faciliter l'apprentissage partagé et les meilleures pratiques dans l'ensemble de son réseau.

L'allocation efficace des ressources est un autre point essentiel, l'AP plaidant pour une budgétisation basée sur le genre au sein de ses organisations membres afin de garantir que les ressources sont dirigées de manière appropriée vers les programmes d'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit notamment d'évaluer l'impact des dépenses pour s'assurer que les ressources sont utilisées efficacement et que les résultats souhaités sont atteints. La transparence et la responsabilité sont également essentielles ; c'est pourquoi l'AP encourage la réalisation d'audits réguliers sur l'égalité hommes-femmes afin d'évaluer l'efficacité des initiatives, d'identifier les lacunes et d'affiner les stratégies au fil du temps.

L'AP s'attache à nouer des alliances solides avec des organisations travaillant sur l'égalité entre les hommes et les femmes et à participer activement à des forums et réseaux internationaux. Ces collaborations permettent d'échanger les meilleures pratiques, de développer des initiatives communes et d'accroître l'impact collectif des efforts en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Consciente des défis communs, l'AP s'attache à surmonter les obstacles culturels à la participation des femmes à la politique et à la société, à mettre en œuvre des politiques visant à lutter contre le sexisme institutionnel et à accroître la visibilité des femmes dans les médias afin de promouvoir des modèles positifs.

L'une des principales priorités de l'Autorité palestinienne est d'élaborer des politiques globales pour lutter contre la violence fondée sur le sexe, y compris les formes de violence physique et en ligne. Garantir la sécurité des femmes est fondamental pour parvenir à une plus grande égalité entre les sexes. L'Autorité palestinienne reconnaît la montée de la violence sexiste en ligne, en particulier pendant les campagnes politiques et les élections, où les attaques sexistes et misogynes, les "fake news" et les menaces sont fréquemment dirigées contre les femmes politiques, les militantes et leurs familles. L'AP facilitera le partage de protocoles réussis et de bonnes pratiques entre les organisations membres afin de maximiser les efforts de lutte contre la VBG et d'assurer une adaptation efficace dans différents contextes.

L'autonomisation des femmes dans la prise de décision est également essentielle, et l'Autorité palestinienne soutient les conseils de femmes et encourage la démocratie locale pour donner aux femmes un rôle direct et influent dans la gouvernance de la communauté. L'engagement des communautés rurales et urbaines dans la remise en question des normes patriarcales est crucial pour créer des environnements où l'égalité des sexes peut prospérer.

L'Autorité palestinienne s'est engagée à procéder à une évaluation comparative continue de toutes ses priorités organisationnelles afin de garantir l'efficacité, la durabilité et l'adaptabilité de ces initiatives. L'analyse comparative permettra à l'AP d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux normes mondiales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de tirer des enseignements des initiatives réussies dans d'autres organisations et d'identifier les domaines à améliorer, tout en garantissant la responsabilisation dans l'ensemble de ses efforts. Des séances de sensibilisation à l'égalité des sexes et à la lutte contre le harcèlement sexuel au leadership inclusif et à la violence fondée sur le sexe - physique et en ligne -, l'AP évaluera ses efforts au moyen de mécanismes de retour d'information, de rapports d'avancement et d'audits sur l'égalité des sexes. En se concentrant sur des politiques globales qui traitent de la violence liée au sexe, en promouvant la démocratie locale par le biais de conseils de femmes et en soutenant des stratégies d'allocation de ressources telles que la budgétisation basée sur le genre, l'AP garantit un impact durable sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes ses activités. Cette approche systématique renforce l'engagement de l'AP à faire progresser l'égalité des sexes dans ses rangs et à donner l'exemple à ses organisations membres et à la communauté internationale.

### **Un engagement collectif en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes**

L'Alliance progressiste présente ce plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes comme une stratégie globale, soulignant que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes d'ici à 2030 requiert les efforts combinés de nos partis politiques membres et de nos partenaires associés dans le monde entier. Ce plan invite les membres de l'AP à prendre l'initiative de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur pays et leur région, en tirant parti de leur influence et de leurs réseaux pour susciter des changements significatifs. Parallèlement, nous encourageons la collaboration avec les gouvernements, la société civile, les syndicats, les partenaires internationaux et le secteur privé afin d'élargir l'impact de nos efforts. En combinant les forces et les engagements de nos partis politiques membres et de nos partenaires associés, nous nous efforçons de combler tous les écarts entre les hommes et les femmes et de donner l'exemple au niveau mondial en matière d'inclusion et d'équité.

La stratégie de l'AP repose sur cinq piliers : les droits, les ressources, la représentation, l'intersectionnalité et la solidarité internationale. Chaque pilier aborde des défis spécifiques tout en favorisant collectivement une approche holistique de l'égalité entre les hommes et les

femmes. L'accent mis sur les droits implique le renforcement des protections juridiques et la promotion des droits des femmes dans tous les aspects de la vie. Garantir les ressources signifie offrir un accès égal aux opportunités économiques, à l'éducation et aux services sociaux, en donnant aux femmes les moyens de participer pleinement à la société. La représentation vise à garantir que la voix des femmes est prise en compte dans les processus de prise de décision, des conseils locaux aux forums internationaux. L'intersectionnalité et l'inclusivité prennent en compte les diverses expériences des femmes, en reconnaissant que des facteurs tels que la race, l'ethnicité, le statut socio-économique et l'identité de genre doivent être pris en compte pour parvenir à une véritable égalité. Enfin, la solidarité internationale est plus qu'un pilier - elle est le fondement **de** notre stratégie, soulignant la nécessité de réseaux mondiaux solides et d'efforts coordonnés. En se connectant au-delà des frontières, nos partis membres et nos partenaires associés peuvent partager leurs connaissances, leurs stratégies et leurs ressources, amplifiant ainsi leur impact sur les dimensions mondiales de l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Ce plan d'action est conçu pour encourager les changements structurels qui favorisent une égalité durable entre les hommes et les femmes, renforcent la participation politique et économique des femmes et réduisent de manière significative la violence fondée sur le sexe et l'insécurité économique. La réalisation de ces résultats nécessitera la mobilisation et l'engagement des partis membres de l'AP et de leurs partenaires, ainsi que la collaboration avec des parties prenantes externes pour soutenir ces initiatives.

**Mobiliser le soutien et l'engagement :** Le succès de ce plan d'action repose sur l'engagement actif de nos partis politiques membres et de nos partenaires associés. Si les gouvernements, la société civile, les syndicats, les partenaires internationaux et le secteur privé jouent un rôle de soutien, c'est avant tout à nos membres qu'il incombe de conduire ces efforts et de plaider en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur pays et leur région.

**Mettre l'accent sur l'action collective :** La réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite un effort unifié de la part de nos partis membres et de nos partenaires. Ce plan souligne l'importance de la collaboration interne au sein de l'AP, reconnaissant que les efforts combinés de notre réseau diversifié sont plus efficaces que des initiatives isolées. L'action collective garantit l'inclusion, en permettant à tous les membres de s'exprimer et en élaborant des solutions globales et coordonnées.

**Encourager la poursuite du dialogue et de l'engagement :** L'égalité entre les hommes et les femmes est un objectif dynamique et évolutif qui nécessite un dialogue et un engagement permanents entre nos membres. L'AP s'engage à favoriser des discussions continues et à encourager les parties membres et les partenaires à partager leurs expériences, leurs défis et leurs réussites. Ce dialogue permanent permettra de maintenir l'élan, d'adapter les stratégies aux nouveaux défis et de veiller à ce que les progrès restent sur la bonne voie.

En conclusion, le plan d'action de l'AP pour l'égalité entre les femmes et les hommes est une stratégie ambitieuse mais réalisable, conçue pour transformer le paysage de l'égalité entre les femmes et les hommes d'ici à 2030 grâce aux efforts de nos partis politiques membres et de nos partenaires associés. Ce plan appelle à des efforts mondiaux soutenus et à des partenariats stratégiques, soulignant l'importance de la collaboration internationale et de l'engagement collectif pour vaincre l'inégalité entre les femmes et les hommes. En adhérant à ces principes et en travaillant en étroite collaboration, nous pouvons créer des sociétés plus équitables où chacun, quel que soit son sexe, a la possibilité de s'épanouir.

### Gender Equality Working Group Members

<p><b>Cameroon</b> Social Democratic Front - Women Madeleine Haoua</p>	<p><b>Palestine</b> Palestine National Initiative Bahia Amra  Fatah Nada Jaradat  Palestinian Popular Struggle Front Salma Bizri</p>
<p><b>Eswatini</b> People's Democratic Party Vumile Yoliswa Mabusela</p>	<p><b>Party of European Socialists</b> Party of European Socialists Women Elke Ferner Ana Pirtskhalava</p>
<p><b>India</b> All India Mahila Congress Alka Lamba Parsa Mufti Shafia Zubair</p>	<p><b>Progressive Alliance</b> Machris Cabrerros Christopher Porras</p>
<p><b>Jordan</b> Social Democratic Party Enas Alatoom</p>	<p><b>Sweden</b> Social Democratic Party Sofia Amlöh</p>
<p><b>Kyrgyzstan</b> Social Democrats of Kyrgyzstan Tilekzhan Orozalieva</p>	<p><b>Tanzania</b> Chama Cha Mapinduzi Neema Lugangira</p>
<p><b>Malaysia</b> Democratic Action Party – Wanita Kasthuri Patto</p>	<p><b>Turkey</b> People's Equality and Democracy Party Turkey Ceylan Akça Cupolo Ebru Gunay Halide Türkoğlu Serra Bucak Tülay Hatimoğulları Oruç Berivan Alataş Evren Cevik Lokman Sazan</p>
<p><b>New Zealand</b> Labor Party Carol Beaumont</p>	<p><b>Ukraine</b> Social Democracy Platform Ukraine - Women Galyna Krasovska</p>
<p><b>Network for Social Democracy in Asia Pacific</b> Beatrice Reyno</p>	<p><b>Western Sahara</b> Frente Polisario Nadjet Hamdi</p>
<p><b>Nicaragua</b> UNAMOS Cynthia Thais Alfaro</p>	<p><b>Zimbabwe</b> Citizens Coalition for Change Stabile Mlilo</p>
<p><b>Olof Palme International Center</b> Gül Yüksel Helin Sahin</p>	

